



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE

Appel d'offres restreint

Marché de maîtrise d'œuvre :
Choix d'un Maître d'œuvre pour la réalisation des travaux
de mise en accessibilité des bâtiments de la Ville

- **Mode de passation** : Procédure formalisée suivant article 25 (alinéa 1) du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Marché de prestations intellectuelles passé en application de l'article 69 (alinéa 1) du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, c'est un appel d'offres restreint.
- Marché de Maîtrise d'œuvre suivant l'article 90 (alinéa 2 – paragraphe 3) du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Date d'envoi de l'annonce : 15 avril 2016

**Nom et adresse de la personne publique : Ville de MAROMME
Place Jean Jaurès
76153 Maromme Cedex**

Nombre de candidatures reçues : 4

Résultat du marché : Marché déclaré sans suite au motif du manque de candidatures, eu égard à l'objectif initial de retenir au moins cinq candidats à l'issue de la première phase d'analyse.